DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 91.00.681.013.1 DU 9 SEPTEMBRE 1991

Doseuses pondérales PACK'CO modèles ST 1000/B et ST 1100

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 4 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Société PACK'CO, 16, boulevard Jean Jaurès, 13340 Rognac.

OBJET

La présente décision a pour objet de compléter la décision n° 90.1.08.641.1.3 du 19 octobre 1990 (1), relative à la doseuse pondérale PACK'CO modèle ST1000.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales PACK'CO modèles ST 1000/B et ST 1100 diffèrent du modèle approuvé par la décision précitée par les caractéristiques métrologiques suivantes :

1° Modèle ST 1000/B

- unité de pesage :
  - 10 kg ≤ Max ≤ 30 kg
  - échelon de vérification : Max/500
  - Min ≥ Max/15
- doseuse :
  - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max
  - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 3 doses par minute à 30 kg, et 4 doses par minute à 15 kg.

2° Modèle ST 1100

- unité de pesage :
  - 30 kg ≤ Max ≤ 60 kg
  - échelon de vérification : Max/500
  - Min ≥ Max/12
- doseuse :
  - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max
  - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 2 doses par minute à 60 kg, et 3 doses par minute à 30 kg.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

(1) *Revue de Métrologie, novembre 1990, page 1405.*